



Culture en plein air

Vous étiez plus d'une centaine à assister au concert classique du Onion Quintet le 18 juillet dernier. Une soirée d'été parfaite dans un écrin de verdure sans pareil. Nos installations ont fière allure pour accueillir les diverses activités qui s'y déroulent et offrent un espace sécuritaire, bien équipé, professionnel et surtout très agréable pour les artistes qui s'y produisent.

Nos remerciements à Valspec et à la MRC de Beauharnois-Salaberry, sans qui cette superbe soirée n'aurait pas pu avoir lieu sous la houlette du Comité culturel.

À LIRE CE MOIS-CI

P3 | Élections municipales générales

P8 | Tournoi amical de casse-têtes

P10-11 | Programmation loisirs et sports





MOT DU CONSEIL

Lors de la séance ordinaire du 8 août, le conseil municipal a
SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Autorisé la directrice générale à signer une entente intermunicipale en sécurité incendie avec la municipalité de Howick;

AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- Octroyé un contrat pour la stabilisation de la façade de l'église et installation d'une membrane sur le toit à la firme HBGC Ingénieurs pour un montant estimé à 60 500 \$ plus les taxes applicables, financé par l'aide additionnelle allouée à la Municipalité dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028;

LÉGISLATION

- Adopté le Règlement 499-25 concernant la refacturation des inspections des installations septiques pour le Programme de mise aux normes des installations septiques;
- Adopté le Règlement 501-25 concernant les ententes relatives aux travaux municipaux;
- Déposé un avis de motion et le projet de Règlement 502-25 relatif à un programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques phases 2 et 3;

CONTRIBUTION

- Accordé une aide financière d'un montant de 100 \$ à l'Association de la relève agricole de la Montérégie Ouest.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison des élections du 2 novembre, la séance du conseil municipal doit avoir lieu au plus tard 30 jours avant celles-ci, soit le

2 octobre à 19 h 30

Bienvenue à toutes et à tous.



HORAIRE DES SERVICES MUNICIPAUX

Les services municipaux seront fermés le **13 octobre** à l'occasion de l'Action de grâce



Le conseil municipal et le Comité culturel invitent la population au dévoilement de la fresque de la rue de l'École, située devant l'abri-terrasse.

Dimanche 28 septembre à 14 h 30

Une courte cérémonie aura lieu devant la fresque et sera suivie d'un vin d'honneur à la Bibliothèque Armand-Miller, située au 9, rue de l'École.

Profitez de cette belle journée pour assister à la lecture publique de **La petite et le vieux** avec À voix haute, de 13 h 30 à 14 h 30, à la Bibliothèque Armand-Miller (voir en page 9 pour les détails).

L'accès à ces activités est gratuit.

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les prochaines élections générales municipales auront lieu
le 2 novembre 2025

Je m'informe, je me présente, je vote

Pour trouver de l'information concernant ces différents aspects des élections municipales, consultez le portail **www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca**



Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

- Poste de mairesse ou maire
- Poste de conseillère ou conseiller 1
- Poste de conseillère ou conseiller 2
- Poste de conseillère ou conseiller 3
- Poste de conseillère ou conseiller 4
- Poste de conseillère ou conseiller 5
- Poste de conseillère ou conseiller 6

Si plus d'un candidat pose sa candidature à un même poste :

- **Le scrutin aura lieu le 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**
- **Le vote par anticipation, le 26 octobre de midi à 20 h**

Vous pouvez prendre connaissance de l'avis public d'élection ici :
<https://bit.ly/elections2025-avis-public>

La Municipalité de Saint-Urbain-Premier n'est pas organisée en districts électoraux. Par conséquent, **tous les citoyens sont appelés à voter sur tous les postes en élection.**

Vous désirez travailler pour les élections ?

Communiquez avec la présidente des élections, Mme Julie Roy, aux coordonnées en bas de page.
Il s'agit d'un emploi rémunéré.

Exercer votre droit de vote

Lors d'élections municipales, tous les citoyens de Saint-Urbain-Premier aptes à voter et inscrits sur la liste électorale seront appelés aux urnes et à voter pour le candidat de leur choix.

Pour voter, vous devez être inscrit.e sur la liste électorale municipale.

Vérifiez maintenant ! Le jour de l'élection, vous ne pourrez plus vous inscrire ni faire de changement d'adresse. Pour vérifier si votre nom est inscrit sur la liste électorale :

<https://www.electionsquebec.qc.ca/municipales/>

Ensuite, pendant la période électorale, assurez-vous que votre nom est écrit sur l'avis que la municipalité vous enverra par la poste.

S'il n'y est pas, vous devez vous présenter devant la Commission de révision au bureau municipal le **14 octobre de 17 h à 20 h ou le 16 octobre de 13 h à 16 h.**

Pour ajouter ou modifier votre inscription sur la liste électorale, vous devrez fournir deux documents qui contiennent :

- Nom, date de naissance (certificat de naissance, carte d'assurance maladie, passeport, etc.)
- Nom et adresse du domicile actuel (permis de conduite, facture de téléphone ou d'électricité, etc.)

Présenter votre candidature

Toute déclaration de candidature à ces postes devra être produite au bureau du président d'élection ou de l'adjoint désigné pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant, aux jours et aux heures suivants :

22 septembre	de 13 h 30 à 16 h 30
23 septembre	de 13 h 30 à 16 h 30
25 septembre	de 9 h à midi et de 13 h 30 à 16 h 30
29 septembre	de 13 h 30 à 16 h 30
30 septembre	de 13 h 30 à 16 h 30
1er octobre	de 9 h à midi et de 13 h 30 à 16 h 30
2 octobre	de 13 h 30 à 16 h 30
3 octobre	de 9 h à 16 h 30

* Le vendredi 3 octobre, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

Pour obtenir toute l'information nécessaire afin de présenter votre candidature, consultez cette page :

<https://www.saint-urbain-premier.com/fr/municipalite/vie-democratique/elections-municipales/>

Pour connaître les candidats aux différents postes, consultez le **https://www.electionsquebec.qc.ca/voter/candidatures/municipal/MUN_70005/17275/**

Des questions ? Vous pouvez également adresser vos questions aux personnes-ressources suivantes :

Présidente d'élection : Julie Roy
450 427-3987
dg@munsup.ca

Secrétaire d'élection : Martin Bujold
450 427-3987
tp@munsup.ca

Directeur général des élections du Québec
1 888 353-2846
www.electionsquebec.qc.ca



CONTAMINATION À ÉVITER DANS LE BAC BRUN

Les collecteurs ont récemment remarqué une présence accrue de matières non acceptées dans les bacs bruns. La MRC de Beauharnois-Salaberry souhaite donc rappeler les bonnes pratiques, afin d'éviter la contamination des matières organiques et du compost qui en sera produit.

PRINCIPAUX CONTAMINANTS OBSERVÉS

De ce fait, **aucune matière plastique n'est acceptée dans le bac brun**. Cela comprend des objets tels que des meubles de patio, des bouteilles, mais aussi tout sac et emballage de plastique — même ceux qui sont identifiés comme étant compostables ou biodégradables. Peu importe ce qui est écrit sur l'étiquette, tous ces objets laissent des particules de plastique quand ils se décomposent, ce que personne ne veut dans son compost. Pour remplacer ces sacs en plastique, il est suggéré d'emballer ses résidus alimentaires dans des sacs en papier ou avec du papier journal.

L'interdiction touche également les matériaux de construction (brique, planches de bois) qui, en plus d'être un contaminant, peuvent briser les équipements de compostage. Les branches de plus de 5 cm de diamètre et plus de 60 cm de longueur sont aussi refusées, car elles ne se décomposent pas assez rapidement.

La terre est acceptée, mais dans une certaine mesure, car elle alourdit considérablement le bac. Un bac trop lourd ne pourra pas être vidé par le camion. Il est donc recommandé de limiter la quantité de terre à un quart du contenant.

La MRC souligne l'importance d'utiliser son bac brun chaque collecte et à y mettre les matières acceptées. Vous pouvez en consulter la liste, ainsi que toutes les modalités de collectes, sur la page suivante : www.mrcbhs.ca/matieres-organiques.



Photo : MRC de Beauharnois-Salaberry

COMPLEXE DE COMPOSTAGE

Les travaux de construction du nouveau complexe de compostage de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques des MRC de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon (RIVMO) vont bon train. Cette installation de pointe permettra de traiter jusqu'à 45 000 tonnes de matières organiques par an, contribuant ainsi à une gestion plus durable et locale des résidus alimentaires et verts des MRC partenaires de ce projet structurant. L'ouverture de la plateforme est prévue à l'été 2026.



Photo : MRC de Beauharnois-Salaberry

Située sur le boulevard des Érables à Salaberry-de-Valleyfield, la future infrastructure prendra place sur un ancien lieu d'enfouissement sanitaire, autrefois une propriété de la MRC de Beauharnois-Salaberry. Cette conversion, symbole de transition écologique, est un pas concret vers une économie circulaire en la transformation d'un ancien lieu d'enfouissement en espace de valorisation.

En réduisant la distance parcourue pour l'acheminement des matières, jusqu'à maintenant envoyées à Lachute, le complexe contribuera à abaisser considérablement les émissions de gaz à effet de serre liées au transport.

Alors que les méthodes de traitement des matières résiduelles s'améliorent régulièrement, il n'est pas toujours facile de se rappeler où déposer celles-ci.



UNE APPLI SUPER PRATIQUE

Recyc-Québec a créé une application mobile qui fournit conseils, trucs et astuces. L'appli est offerte en français et en anglais, et vous pouvez la télécharger sur Google play ou sur Apple App Store.

PAS DE TÉLÉPHONE MOBILE ?

Qu'à cela ne tienne ! Rendez vous sur <https://cavaouwebapp.recyc-quebec.gouv.qc.ca/> et trouvez toute l'information dont vous avez besoin !



Les arbres ont déjà commencé leur transformation automnale. 
Plusieurs options écologiques et sécuritaires s'offrent à vous lors du nettoyage de votre terrain. 

NON AU BRÛLAGE DE FEUILLES MORTES

Saviez-vous que le brûlage de feuilles mortes et de résidus sont responsables de quelques incendies chaque année ? Il existe plusieurs solutions écologiques et sécuritaires pour éviter de les brûler.

VOUS AVIEZ L'INTENTION DE BRÛLER VOS FEUILLES ET VOS BRANCHES ? Nous vous rappelons qu'il est interdit d'allumer des feux sur le territoire de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier, à moins

d'utiliser un appareil, un équipement ou un dispositif conçu pour faire des feux extérieurs visant à éliminer tout danger de propagation du feu.



FEUILLICYCLAGE

Le feuillicyclage consiste à déchiqueter les feuilles à la tondeuse et les laisser sur place. Elles protégeront la pelouse durant l'hiver et lui fourniront un apport en carbone lors de leur décomposition. Attention ! Il ne faut pas étouffer le gazon ! On peut placer l'excès dans les plates-bandes et au pied des arbres, dans le jardin, où elles serviront de paillis et d'engrais. Conservez-en quelques sacs. Elles serviront tout au long de l'année de matière brune dans votre composteur domestique.

HOP ! AU BAC BRUN !

Les feuilles peuvent être disposées directement dans le bac ou à côté de ce dernier, dans un contenant avec un V inscrit à l'avant ou dans des sacs en papier.

Le bac brun doit obligatoirement être en bordure de route pour que les feuilles soient ramassées.



COLLECTE DES BRANCHES

20 octobre

Déposez vos branches au chemin de manière ordonnée avant 7 h le matin de la collecte.

En raison de la visibilité réduite et des normes de signalisation, les citoyens habitant aux adresses comprises entre le 273 et le 302 rue Principale, et entre le 305 et le 504 rang Double, doivent communiquer avec le service des Travaux publics au 450 427-3987 afin d'établir le meilleur endroit où déposer leurs branches à déchiqueter.

NOTE : Nous ne reviendrons pas en arrière.



HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

SEPTEMBRE ET OCTOBRE

Mercredi de 14 h à 18 h
Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

HORAIRE HIVERNAL

du 1^{er} novembre au 31 mars
Un mercredi sur deux de 14 h à 18 h
Un samedi sur deux de 8 h 30 à 12 h 30



C'EST QUOI, LES CONSIGNES DE LA CONSIGNE ?

TOUTES EN PLASTIQUE. TOUTES CONSIGNÉES. RAPPORTEZ-LES. ELLES SERONT RECYCLÉES À 100 %.

Depuis le 1^{er} novembre 2023

La consigne est élargie à TOUS les contenants de boisson en aluminium de 100 ml à 2 l, incluant maintenant les canettes de boisson prête à boire, qu'il s'agisse de jus de fruits, d'eaux pétillantes, d'eaux aromatisées, de cocktails ou de petits jus de légumes.

Tous les contenants déjà consignés le demeurent.

La consigne est uniformisée à 10 cents pour tous les contenants de boisson, à l'exception de certaines bouteilles de verre, déjà consignées, de 500 ml et plus, qui sont consignées à 25 cents.

Depuis le 1^{er} mars 2025

La consigne est élargie à TOUS les contenants de boisson prête-à-boire de plastique de 100 ml à 2 l. Cela inclut les bouteilles d'eau, d'eau pétillante, de jus, mais aussi toute autre boisson comme l'eau aromatisée, les spiritueux, etc.

<https://consignaction.ca/modernisation/>





ATTENTION À NOS ENFANTS !

ON LÈVE LE PIED

Les enfants et les adolescents ont repris le chemin de l'école. Une vigilance accrue est donc de mise afin de s'assurer qu'ils soient en sécurité dans nos rues. Respectez les limites de vitesse, et levez le pied en zone scolaire.

M'AS-TU VU ?

Le slogan « **M'as-tu vu ?** » a pour objectif de rappeler aux usagers de la route l'importance d'être attentifs à la signalisation et aux arrêts fréquents des autobus scolaires.

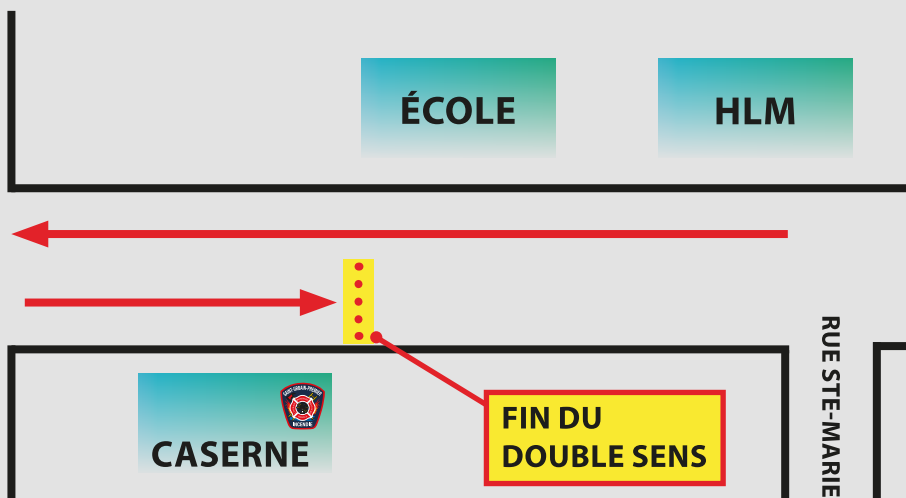


Ce slogan tient aussi à rappeler aux écoliers de s'assurer d'être vus en tout temps par le conducteur, surtout au moment de traverser la rue, de monter à bord ou de descendre d'un autobus.

SENS DE LA CIRCULATION DANS LA RUE DE L'ÉCOLE

Des mesures ont été prises par la Municipalité pour sécuriser la rue de l'École, notamment en instaurant un sens unique à partir de la rue Ste-Marie vers la rue Principale. Toutefois, certains usagers de la route enfreignent encore le code de la route malgré l'affichage. Une zone scolaire, ça mérite l'attention de toutes et de tous.

RUE PRINCIPALE



LES TENTATIVES DE FRAUDE, ÇA ARRIVE AUSSI CHEZ NOUS

VENDEURS ITINÉRANTS... VRAIMENT ?

Les médias font état du plus en plus souvent de fraudeurs qui se font passer pour des vendeurs itinérants ou des représentants des municipalités. Plusieurs campagnes de sensibilisation sont mises de l'avant par les services policiers, et malgré cela, certains individus n'hésitent pas à pousser l'audace jusqu'à se présenter à votre porte.

VIGILANCE ET PROTECTION COLLECTIVE

Lorsque vous avez un doute sur les intentions ou l'identité d'une personne qui se présente à votre domicile pour vous vendre un produit ou un service, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel municipal au 450 427-3987 pour nous en faire part. Cumulez les informations pertinentes que nous pourrions publier au bénéfice de tous les citoyens sur notre site Internet et notre page Facebook. Appelez également la Sûreté du Québec au 310-4141 pour signaler une fraude possible ou avérée.

La Municipalité accorde peu d'autorisations aux vendeurs itinérants. Exigez une preuve auprès des vendeurs itinérants, et communiquez avec la Municipalité pour vérifier leur validité, avant de leur donner accès à votre domicile.

Sachez aussi que lorsque la Municipalité accorde un mandat précis à une firme externe, elle informe les citoyens sans tarder en expliquant le mandat clairement.

STOP À LA FRAUDE !

Enfin, nous attirerons votre attention en utilisant le visuel ci-dessus lorsque nous publierons un signalement sur notre page Facebook.





DU 5 AU 11 OCTOBRE

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE



ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ

- Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson.
- Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile.
- Ne laissez aucun objet sur la cuisinière.



INTERVENIR AUPRÈS DES ENFANTS

- Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez.
- Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez.
- Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas.



JOUER À DES JEUX VIDÉO

- Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière.



SORTIR POUR ALLER FUMER OU VAPOTER

- Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière.
- À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paillis ou au sol.



FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL

- Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche.
- Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.



ENTREtenir UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS

- Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes.
- Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés.



EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS

- Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine; le reste peut attendre.
- Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguez l'utilisation du barbecue à une autre personne.



CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE

- Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez.
- Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson.
- Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

NOUVEAUTÉS ● JEUNESSE

31 jours pour t'aimer : un jour, une lettre, Sophie Jomain
Dis au pigeon d'aller se coucher ! Mo Willems
Folle École T.5, Cents talents, Catherine Trudeau
Garfield T.79, Pirate des Caraïbes, Jim Davis
Joyeuse fête du cochon !, Mo Willems
Juliette à Venise, Rose-Line Brassat
La Fête fourmi-dable !, Ross Montgomery
La magie de Roby, Sally Rippin
La montagne et le nuage, Jana Curll
La musique, Pénélope Jolicoeur
La nuit du cadavre, Myriam Vincent
La ville nous parle : petite initiation au patrimoine
 Marie-Dina Salvione
Le bateau aux bois majestueux, Dashka Slater
Le club des bédéistes, Raina Telgemeier
Le funtastique voyage de Fred-Éric, Richard Petit
Le pigeon doit aller à l'école, Mo Willems
Les P'tits diables T.19, Master frère, Olivier Dutto
Les super héros de ma famille T.1, Florent le cerf-volant
 Jocelyn Boisvert
Les super héros de ma famille T.2, Flavie rétrécit
 Jocelyn Boisvert
Les travaux de la route, Philippe Simon
Mille baisers pour un garçon, Tillie Cole
Mon Louloudoc, Les poules, Marie-Claude Ouellet
Pattes T.1, Gabby a une super idée, Nathan Fairbairn
Qui a inventé le grilled cheese ?, Pierre-Alexandre Bonin
Raconte-moi : Cole Caufield, Joanie Godin
Ti-Guy la Puck T.16, Voler la vedette, Geneviève Guilbault
Un escargot, un cochon et un raisin, Céline Malépart
Une maman, Mathieu Lavoie
Une souris sur la lune, Corrinne Averiss

NOUVEAUTÉS ● ADULTES

Albane T.3, Le sang des justes, Marie-Bernadette Dupuy
Entre les murs de Loeanneth, Kate Morton
Je m'appelle Léo T.1, Louise Tremblay-D'Essiambre
L'heure des prédateurs, Giuliano Da Empoli
L'orpheline d'Auschwitz T.3, Anna Stuart
La boutique des objets abandonnés, Marianne Cronin
La rêveuse de Deux-rives, Marjolaine Bouchard
La Villa des Hansen T.1, Un lointain espoir, Ellin Carsta
Les maîtres du domaine, Jo Nesbo
Les morsures du silence, Johana Gustawsson
Oasis, Marie-Christine Chartier
Plume, Pierrot et moi, Pierre Doc Landry
Requiem pour la dame blanche, Eric Fouassier



JARDINOTHÈQUE

JARDINER À PEU DE FRAIS ET PARTAGER

L'automne arrivera sous peu et cela signifie la fin de saison de nos jardins. Nous vous encourageons à rapporter des graines issues de vos plantations (légumes, fruits, fleurs ou fines herbes) dans des sachets ou enveloppes bien identifiés (une sorte de graine par sachet).

Avec votre aide, nous pourrions continuer de partager des semences gratuitement dès le début de l'année 2026.





**SANDRINE
FAGNANT
&
ALEX
BISPING**



LA PETITE ET LE VIEUX

LECTURE PUBLIQUE D'EXTRAITS

**28 SEPTEMBRE
À 13 H 30**

**BIBLIOTHÈQUE ARMAND-MILLER
9, RUE DE L'ÉCOLE**



Les journées
de la culture

ADMISSION GRATUITE



ILS SONT DE RETOUR !

LIGUE D'IMPRO DE BEAUHARNOIS



**12 OCTOBRE À 13H30
PARC JEAN-GUY STE-MARIE**

**ADMISSION GRATUITE
SALLE COMMUNAUTAIRE EN CAS DE PLUIE**



BINGO

**Vendredi
17 octobre
19 h 30**

Salle Communautaire
9 rue de l'École, Saint-Urbain-Premier



500 \$ en lots

Profits remis à l'École St-Urbain pour le financement des activités des élèves

4 \$/ 4 cartes (régulier) | 1 \$/carte tours spéciaux

Casse-croûte sur place \$ | Ouverture de la salle à 19 h



BADMINTON ET PICKLEBALL

8 septembre au 11 décembre

Salle communautaire | 9, rue de l'École

Les lundis, 20 h à 22 h

Les mardis, 21 h à 22 h

Les mercredis, 18 h à 19 h et de 21 h à 22 h

Location d'un terrain : 140 \$ pour 1 heure pour la saison

INSCRIPTION EN LIGNE :

<https://bit.ly/badminton-AUT2025>

Virements bancaires acceptés

CLUB D'ENTRAÎNEMENT

Les samedis de 9 h à 10 h

13 septembre au 13 décembre

Gratuit

Salle communautaire / Parc | 9, rue de l'École

Le plaisir et la motivation de s'entraîner en groupe.

Mélange de cardio et musculation, possibilité de boxe.

Nous aurons des professeurs quelques fois durant la session pour s'assurer de faire les entraînements de façon sécuritaire et varier les exercices.

INSCRIPTION : Messenger ou par courriel

Le 8 août dernier, le Comité des Loisirs présentait un spectacle de musique rock, country et folk à l'abri-terrasse, mettant en vedette le groupe Rocco's Rockets.



Près de 100 personnes ont assisté à cette soirée festive, marquée par une ambiance chaleureuse et des rythmes entraînants. Un grand merci aux artistes Jean Rocco, Sylvain Beaulieu, Claude St-Cyr et Hubert Rondeau-L'Écuyer, aux bénévoles et à tous les citoyens présents pour avoir fait de cet événement un véritable succès !
Crédit photo : Antoine Quirion-Couture



Super rencontre estivale lors de l'épluchette de maïs qui avait lieu le 10 août dernier, par une belle journée chaude. Ce fut très agréable de vous voir en aussi grand nombre. Merci à toutes et à tous pour votre présence !

LES RENCONTRES DU JEUDI SOIR

À 19 h, à compter du 4 septembre
Salle communautaire | 9, rue de l'École

Les trois ou quatre premiers jeudi du mois, jeu de poche 300.
Pas de compétition, pas d'équipe, que du plaisir !

VENEZ JOUER AUX CARTES !

Le dernier jeudi du mois, à 19 h
À compter du 25 septembre
Salle communautaire | 9, rue de l'École

VIE COMMUNAUTAIRE



OMH SAINT-URBAIN-PREMIER

APPEL DE CANDIDATURES CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'Office municipal d'habitation de Saint-Urbain-Premier est à la recherche d'une personne demeurant dans la municipalité et intéressée à siéger à son conseil d'administration. Les personnes qui souhaitent proposer leur candidature devront adhérer à la mission qui est « d'intervenir dans le domaine de l'habitation en offrant un logement et un milieu de vie de qualité aux personnes à revenu faible ou modeste ».



Pour signifier votre intérêt, veuillez communiquer avec :

Madame Annie Lemieux, directrice générale
Office municipal d'habitation de Beauharnois
227 rue Ellice, Beauharnois (Québec) J6N 1W9
directeur@omhbeauharnois.com

COMITÉ MIEUX VIEILLIR

LIVRAISON DE REPAS FRAIS DU JOUR FAIT MAISON

Avec soupe, plat principal, dessert et collation, livré à prix modique. Pour les personnes âgées de 50 ans et plus. Offerts par des bénévoles de Saint-Urbain-Premier et de Sainte-Martine. Inscrivez-vous pour en profiter ! 450 699-6289.

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT AUX RENDEZ-VOUS MÉDICAUX ET D'AIDE AUX COURSES

Besoin d'un accompagnement rassurant et sécuritaire pour vos rendez-vous médicaux ou pour vos courses à l'épicerie ou à la pharmacie ? Des frais s'appliquent en fonction de votre destination. Pour plus d'information : 450 699-6289.



BÉNÉVOLES RECHERCHÉS

Apportez une différence concrète dans votre vie et communauté en accompagnant des personnes de 50 ans et plus à des rendez-vous médicaux, des achats essentiels, en cuisine, par appels amicaux et sécurisants ou pour leur impôt. Contactez le 450 699-6289.

ACTIONS FAMILLES

RAPPEL AUX MEMBRES ET À TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT DEVENIR MEMBRE

Actions familles rappelle qu'est venu le temps de payer votre cotisation de 10 \$ pour la prochaine année. La période d'adhésion est du 1^{er} septembre au 31 août, annuellement.



Vous pouvez l'acquitter en ligne au
<https://www.actionsfamilles.org/> en
complétant votre formulaire d'adhésion.

Vous pouvez également vous présenter sur place pour compléter votre formulaire et payer les frais.

Lundi au jeudi de 9 h à 16 h 30,
122, St-Joseph, suite 1, Sainte-Martine J0S 1V0



À L'AGENDA

SEPTEMBRE

- 16 Recyclage
- 17 Compostage
- 18 Déchets
- 24 Compostage
- 27 **RALLYE AUTOMOBILE** 4
- 28 **JOURNÉES DE LA CULTURE** 5
- 30 Recyclage

OCTOBRE

- 1 Compostage
- 2 Déchets
- 2 **CONSEIL MUNICIPAL**
- 8 Compostage
- 12 **IMPRO THÉÂTRE** 7 4
- 13 Services municipaux fermés
- 14 Recyclage
- 15 Compostage
- 16 Déchets
- 18 **TOURNOI CASSE-TÊTES** 5
- 20 Branches
- 22 Compostage
- 28 Recyclage
- 29 Compostage
- 30 Déchets
- 31 **HALLOWEEN**

ACTIVITÉS RÉCURRENTES

Entraînement 7

13 septembre au 13 décembre
Samedis de 9 h à 10 h

Badminton Pickleball 4

8 septembre au 11 décembre
Lundis de 20 h à 22 h
Mercredis de 18 h à 22 h

Théâtre 9-14 ans 4

8 septembre au 7 mars
Lundis 18 h 30 à 19 h 45

Jeunes de Cœur 4

À compter du 4 septembre
Jeudis à 19 h

Bibliothèque 5

Mercredis
10 h à 11 h 30
15 h à 20 h

LIEUX DES ACTIVITÉS

1 Centre municipal

et salle du conseil
204, rue Principale

2 Caserne des pompiers

6, rue de l'École

3 Église

209, rue Principale

4 Salle communautaire

9, rue de l'École

5 Bibliothèque A.-Miller

9, rue de l'École

6 Parc du Goglu des prés

Observation d'oiseaux
Rue de l'Usine de lin

7 Parc

Jean-Guy Ste-Marie

Rue de l'École
Terrain de balle
Terrain de soccer
Patinoire
Exerciceurs ext.
Tennis sur table ext.
Jardins comm.

PARTAGER LA ROUTE AVEC LA MACHINERIE AGRICOLE

Sur les routes rurales à l'automne, les routes sont très sollicitées et chaque usager doit les partager, qu'il soit automobiliste, conducteur de machinerie lourde ou cycliste. Ce partage représente un défi quand le véhicule devant nous ou qui nous croise est un véhicule souvent très large et qui roule lentement.

La présence de machineries agricoles sur les routes est concentrée à certaines périodes de l'année, particulièrement au printemps durant la période des semis et à l'automne durant la période des récoltes.

Patience, prudence et compréhension mutuelle doivent donc être la règle d'or. Il en va de la sécurité de tous.



CONSEIL MUNICIPAL

Lucien Thibault, maire
Antoine Quirion Couture, poste no.1
Sylvain Mallette, conseiller, poste no. 2
Lyne Perras, conseillère, poste no. 3
Joël Beaudoin, conseiller, poste no. 4
Jean-Denis Paré, Poste no. 5

CENTRE MUNICIPAL

204, rue Principale
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0
450 427-3987

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi, 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
Vendredi, 8 h 30 à midi

Horaire de l'inspectrice municipale

Lundi au jeudi, de 10 h à midi et 13 h à 16 h

PERSONNEL PERMANENT

Julie Roy
Directrice générale
dg@munsup.ca

Sylvie Lelaure
Adjointe à la direction générale
ad.dg@munsup.ca

Caroline Landry
Adjointe administrative
reception@munsup.ca

Martin Bujold | Pierre Gagnier
Travaux publics et assainissement
tp@munsup.ca

Philippe Thibault, directeur
Service de sécurité incendie
reception@munsup.ca

Joannie Desgroseilliers
Inspection municipale
inspecteur@munsup.ca

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-MILLER

9, rue de l'École
Saint-Urbain-Premier (Québec) J0S 1Y0
Téléphone : 450 225-4976
bibliotheque@munsup.ca

Heures d'ouverture

Mercredi de 10 h à 11 h 30 et de 15 h à 20 h

ÉCOCENTRE

75, rue Saint-Joseph, Sainte-Martine
450 427-3050 poste 224

Heures d'ouverture

Du 1^{er} avril au 31 octobre
• Mercredi de 14 h à 18 h
• Samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Du 1^{er} novembre au 31 mars

• Un mercredi sur deux de 14 h à 18 h
• Un samedi sur deux de 8 h 30 à 12 h 30

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

À 19 h 30, au 204, rue Principale

13 janvier	12 mai	8 septembre
10 février	9 juin	2 octobre
10 mars	14 juillet	17 novembre
14 avril	11 août	8 décembre

Consultez le *Répertoire des organismes* sous la rubrique Vie communautaire de notre site Internet.

© Municipalité de Saint-Urbain-Premier

SUIVEZ-NOUS !



www.saint-urbain-premier.com